



Ofi Idesjours 2016

Note rédigée le 11 XII 2016



Soutien aux migrants

Samedi 10 décembre ils étaient entre 4 et 5 cents place de la Victoire pour apporter leur soutien aux migrants.

Une manifestation chaleureuse et haute en couleur organisée par une quinzaine d'associations.

Une troupe de théâtre, fort applaudie, a « joué et chanté » le sort des migrants, du départ de leur terre natale à l'arrivée sur les côtes européennes.

Ofi Idesjourns₂₀₁₆

Pour le service public, les hauts fonctionnaires demandent une pause

Rendue publique par Sud-Ouest, une note interne rédigée par dix directeurs généraux de villes de la Métropole (Mérignac, Le Taillan-Médoc, Le Haillan, Blanquefort, Le Bouscat, Bruges, Eysines, Martignas-sur-Jalles, Parempuyre, Saint-Aubin) préconise qu'une pause intervienne dans le processus de mutualisation. Une prise de position que les élus communistes ont relayé, lors d'une conférence de presse réunie le 20 octobre puis lors du conseil de métropole réuni le lendemain. Voici l'intervention de Max Guichard à ce sujet :

« Puisque cette délibération nous appelle à débattre d'un aspect de la mise en œuvre de la mutualisation au sein de notre métropole, nous ne pouvons pas éviter de prendre en compte la note des directeurs généraux rendue publique cette semaine. Note qui fait suite à des interpellations publiques de différents directeurs de services réunis à Antibes et rapportées par la Gazette des Communes.

C'est une alerte, certains pourraient y voir un vent de fronde local et national contre la mise en application, avec ses graves effets, de cette mutualisation, tant au niveau social, économique et de risques sérieux pour le devenir de nos services publics.

Il ne vous aura pas échappé que cette interpellation, émise par de hauts cadres de nos administrations correspond à celles maintes fois portées par nos personnels et leurs organisations syndicales, quasiment jamais entendues. Ni que, souvent au mot-à-mot, cette note développe les mêmes craintes que notre groupe n'a eu de cesse de porter à votre attention, bien peu réceptive.

Pour ce qui nous concerne nous ne sommes pas étonnés de ces graves difficultés de mise en œuvre de cette mutualisation tant elle est dépendante de l'objectif clairement défini par le législateur : la réduction de la dépense publique. L'objectif de toutes ces alertes, parfois colère, ne se veut pas être la remise en cause de la mutualisation mais bien son processus mené tambour battant.

C'est dans un cadre consensuel et non mené tambour battant, que nos personnels pourront en être les acteurs respectés et donc efficaces, ce d'autant si les moyens amputés étaient redonnés, notamment par l'état, à nos collectivités locales comme le réclament nombre d'associations d'élus.

Voilà bien pourquoi nous partageons l'idée d'une nécessaire pause, utilisée pour permettre la mise en place d'un collectif de réflexion réunissant l'administration générale et communale, les élus dans toutes leurs représentativités et les personnels avec leurs organisations syndicales. Ne loupons pas cette étape, au risque de rencontrer des conflits aux formes imprévisibles. »

Enfin un plan piscines... Mais bien mal accompagné !

Le dernier conseil de métropole a acté le principe du transfert de 6 équipements culturels ou sportifs par les communes vers la Métropole (1). Parmi ceux-là, un équipement en projet: le stade nautique à Mérignac, qui souligne le besoin de piscines

sur l'agglomération. Alertée notamment par les nombreuses interventions des élus communistes à ce sujet, le conseil de Métropole a décidé d'un plan piscine de 20 millions d'euros. Mais aussi d'un soutien au sport professionnel... Voici l'intervention de Max Guichard:

Cette délibération cadre pose un ensemble de questions auxquelles notre groupe ne peut amener une réponse unique tant elles mélangent la notion de transferts de compétence, l'aide aux sports professionnels, même vue sous l'angle de la formation, ou carrément une intégration de gestion privative (Matmut) dans la responsabilité métropolitaine, et enfin un plan d'équipement nautique complété par un plan piscine.

Nous soutiendrons la réalisation d'un nouvel équipement aquatique à Mérignac, dont la dimension d'intérêt métropolitain ne fait aucun doute, qui plus est, dimensionné économiquement dans un cadre public, comme la mise en œuvre d'un plan piscine que notre groupe par la voix d'Odile Blein n'a cessé de réclamer depuis plusieurs mois.

Le seul bémol que nous y mettrons c'est son insuffisance (20 millions d'euros), complété sans doute de 10 millions d'euros venant du conseil départemental.

Insuffisance d'investissement donc, en regard des grands et urgents besoins sur les territoires de notre métropole, due encore une fois à l'absence d'aide de l'État qu'il nous faut relancer avec force.

Le positif ne peut nous faire passer sous silence les autres questions qui nous posent grande interrogation comme le transfert de compétence, tant culturelle que sportif au travers d'équipements qui ont souvent fait le socle des identités communales concernées, et qui ouvre plus insidieusement des portes vers des compétences culturelles et sportives bien plus larges.

Enfin, et pour ne pas faire trop long, je terminerai par le soutien financier parfois très lourd qu'apporte notre métropole au sport professionnel qui, même au travers de sa formation, n'est pas reconnu aujourd'hui, par sa démarche dédagée d'objectifs élitistes spoliant souvent le creuset de formation que portent nos clubs communaux.

Je le vérifie en tant qu'adjoint aux sports sur ma commune de Cenon, qui comme à Lormont et bien d'autres, forment des joueurs de renom qui ont fait les beaux jours sportifs et financiers des avoir au départ pour prendre cette dimension sociale.

(1) le Musée de la création franche à Begles, le Carré des Jalles à Saint-me dard, la maison des sports « Les Iris » à Lormont, le stade de Thouars à Talence, le meeting Decastar à Talence, la stade « Matmut » à Bordeaux, et le projet de stade nautique à Merignac.